



Etablissement des relations France Chine en 1964

Le vécu et les espoirs de la communauté chinoise de La Réunion par François FOCK-YEE

Le discours ci dessous a été prononcé le 3 mai 2024 à l'hôtel du Département pour marquer les 60 ans de l'établissement des relations France Chine. Le docteur François Fock-Yee, médecin, a été de 1990 à 2014 président l'Association des Commerçants et Cadres Chinois de La Réunion (ACCR), connue à ses origines sous le nom de "chambre de commerce chinoise de La Réunion".



Le 27 janvier 1964, une nouvelle retentissante surprend le monde entier : la France et la Chine annoncent simultanément l'établissement de leurs relations diplomatiques.

Le président français, le Général Charles de GAULLE, dirigeant visionnaire, faisant fi de toute idéologie, a compris que le monde ne pouvait ignorer en dépit de tout bon sens, un peuple de plus 700 millions d'habitants dont son dirigeant le Président MAO Zedong lui a redonné sa dignité, sa souveraineté et l'espoir d'un avenir radieux.

Quelles ont été les répercussions pour les Chinois émigrés volontaires dans notre Ile depuis la fin du 19 siècle (surtout début du 20 siècle) et pour les Réunionnais d'origine chinoise ?

Avant les années 1960, pour se rendre en Chine, il fallait prendre le bateau et le voyage durait plus d'un mois : le bateau faisait escale à Penang, puis Malacca, Singapour, puis Saigon et enfin Hong Kong ; et tant que le voyageur, citoyen chinois, restait à bord il était exempté de l'obligation de visa pour les pays traversés ;

Pour ceux et celles qui avaient acquis la nationalité française, en général des natifs de La Réunion, quand ils ou elles traversaient la frontière chinoise à Hong Kong, les autorités leur délivraient une sorte de laissez passer sans tamponner leur passeport pour ne pas leur créer des ennuis à leur retour ; car l'on était en période de guerre froide et l'occident (l'Amérique) considérait la Chine comme un pays ennemi...



Tampons sur le revert du passeport de Monsieur Fock Yee père, des années 1950

Après les années 1960, pour les Chinois de la Réunion, restés citoyens chinois et ils étaient encore très nombreux, la traversée par bateau était remplacée par l'avion. On aurait pu penser que le voyage aurait été plus facile, mais c'est sans compter les difficultés administratives. Car il n'y avait pas de vols directs et il fallait pour commencer prendre l'avion pour aller à Maurice, puis embarquer ensuite sur Air India en B707 qui conduisait



vers Bombay aujourd'hui Mumbai, y passer au moins une nuit, ensuite se rendre à Singapour, y passer encore une nuit et enfin arriver à Hong Kong via Bangkok. Et pour toutes ces escales, il fallait un visa de court séjour.

Or, nos Anciens n'avaient plus de document de voyage valable, leurs passeports ou pour beaucoup leurs avatars de passeport étaient périmés depuis belle lurette. Car ces documents avaient été soit délivrés sous la dynastie Qing donc avant 1911, soit pour la plupart sous le gouvernement de la République de Chine fondée en 1912 à Nanjing, réfugié à Taiwan en 1949 à l'avènement de la nouvelle Chine : **la République Populaire de Chine proclamée le 1er octobre 1949** du haut de la place Tian An Men. Avant cette date, nos anciens, du fait de l'absence de documents valables, étaient considérés à leur grand désarroi, comme des apatrides, des sans-papiers. A La Réunion, ils avaient droit à une carte de séjour renouvelable tous les ans. Qu'ils appelaient « petit carnet rouge » car le document était de couleur rouge.



Certificat délivré en 1936 à Mme Chen Jiu'e à Guangzhou pour motif de départ et rapprochement familial avec son époux Fock Yee (en pinyin Huo Changyi) à l'île Bourbon

Etablissement des relations France Chine en 1964

Le vécu et les espoirs de la communauté chinoise de La Réunion

Certes, pour certains d'entre eux, ils pouvaient obtenir un passeport « provisoire » par le consulat de la république de Chine à Madagascar, à l'époque colonie française (cf celui de M. Fock Yee père) ; Mais établir un passeport même provisoire imposait de se déplacer à Madagascar et nos Anciens n'avaient soit pas les moyens, soit pas les motivations face à ces difficultés. Autant dire que pour la majorité d'entre eux, ils n'avaient pas les moyens financiers et administratifs pour voyager.

L'on comprend dès lors que le rétablissement des relations diplomatiques en 1964 fut pour nos Anciens un grand soulagement et une grande fierté. Enfin, ils pouvaient prétendre à une vraie identité, à un vrai passeport, le passeport à 5 étoiles !

Entre le moment de déclaration de l'établissement des relations diplomatique en janvier 64 et l'arrivée du premier ambassadeur de Chine à Paris en juin 64, il fallait trouver des locaux et installer la chancellerie. Les premiers passeports ont été délivrés aux citoyens chinois de France qu'en début de 1965.



Passeport chinois de Monsieur Fock Yee (père) délivré en mars 1949 par le consulat de la république de Chine établi à Tananarive (Madagascar était colonie française) pour les ressortissants chinois de Madagascar & dépendances et La Réunion



Munis de ce passeport flamboyant, une trentaine de citoyens chinois de La Réunion sous l'égide de Mr FOCK YEE entament un long voyage de retour aux sources en 1965. Une véritable expédition qui dure comme il se devait près de 3 mois. Arrivés à Hong Kong après 4 longs jours de voyage épuisant, ils prennent le train pour Canton (Guangzhou), visitent la ville, en attendant d'effectuer un séjour organisé à travers la Chine en commençant par Shanghai capitale économique où ils découvrent le Bund, puis à Nanjing entament un pèlerinage au mausolée de Sun Yat Sen, considéré par nos Anciens comme le père de la Chine moderne, puis Suzhou, la ville des lettrés et leurs magnifiques jardins, puis à Tianjin se promènent sur le grand port du nord, arrivent à Qingdao, ville occupée jadis par les Allemands où dans les jardins publics, il était placardé à l'entrée de façon ostentatoire « interdit au chiens et aux chinois », écriteaux qui figuraient aussi dans les lieux publics des concessions françaises et anglaises dans les grandes villes chinoises.

Enfin ils arrivent à Pékin, randonnent sur la Grande Muraille, visitent le Temple du Ciel, découvrent la Cité Interdite, se baladent sur la place Tian an Men et finissent par une visite au grand palais du peuple ; et à cette occasion, ils ont eu la chance inouïe de rencontrer le premier ministre ZHOU En Lai qui, apprenant la présence d'un groupe de Chinois d'outre-mer venant d'un territoire français, a fait une entorse à son emploi du temps pour les recevoir chaleureusement comme il en a l'habitude avec ses hôtes. Car il s'agissait de l'un des premiers groupes de Chinois d'outre-mer provenant de France visitant la Chine après le rétablissement diplomatique.



Province du Guangdong



Region des "hakkas" dans le Guangdong

Au retour à Canton, le groupe se scinde en deux, les "Namshun" continuent leur périple à Shun De, leur pays natal et les Hakka à Meixian...

La Chine a par la suite traversé une période difficile de 1966 à 1976, appelée « Révolution culturelle » ; donnant un quasi coup d'arrêt aux voyages de retour aux sources de nos Anciens. Il a fallu l'instauration de la politique de réforme et d'ouverture du président DENG Xiao Ping en 1979 pour que les échanges reprennent.

Ainsi, en 1984, nous avons reçu la première délégation d'officiels de la province de Canton (Guangdong), plus précisément de la ville de Shunde - Foshan qui fut accueillie au cours d'une réception donnée en la demeure des FOCK- YEE. A l'occasion, je me rappelle que nombre de nos hôtes goûtèrent pour la première fois au champagne 香槟.

A partir des années 90, nous recevions régulièrement des délégations de niveau de ville, de province et même du gouvernement central. En prévision de sa visite en Chine en mai 1997 le Président Jacques CHIRAC nous a adressé une lettre en février 1997 nous encourageant à persévérer dans nos actions, à entretenir notre double culture tout en valorisant l'orientation professionnelle de nos jeunes.



Deng Xiaoping



(2)

(1)

(3)

(4)

2003, Hôtel Le Créôlia à La Réunion : délégation d'officiels encadrant le vice premier ministre chinois de l'époque (1) Li Lanqing, avec parmi eux (2) Wu Jianming ambassadeur de Chine en France à cette date et (3) son épouse, et (4) Wang Yi diplomate, aujourd'hui ministre des affaires étrangères chinois (depuis 2013).

Aujourd'hui, nous pouvons nous rendre en Chine pour un voyage touristique ou familiale d'une durée de 15 jours sans Visa ; c'est une grande facilité et un grand progrès pour nos échanges.

L'ouverture du Consulat Général de Chine en 2010, puis l'arrivée de l'Institut Confucius, l'essor et le rayonnement des associations culturelles, ont aussi grandement facilité la compréhension de la Chine par les Réunionnais.



Inauguration du consulat général de Chine à Saint Denis de La Réunion

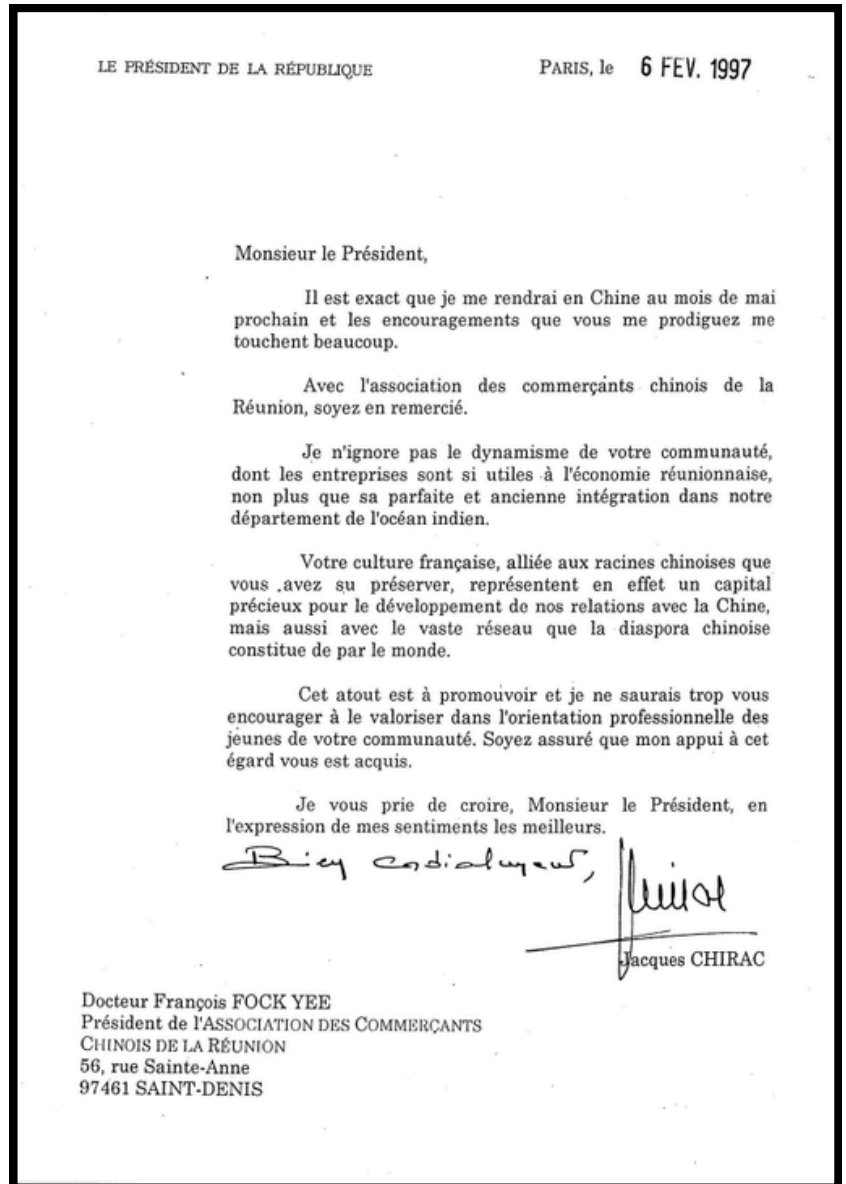


Le 8 février 2010, inauguration de l'Institut Confucius de La Réunion sur le campus du Moufia de l'Université de La Réunion

Etablissement des relations France Chine en 1964 *Le vécu et les espoirs de la communauté chinoise de La Réunion*

Alors que nous célébrons le 60ème anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine, dans quelques jours, le 06 et 07 mai 24, le Président XI Jinping effectuera une visite d'état en Europe. En choisissant la France comme première étape, le Président XI envoie un message fort sur l'importance de la coopération sino-française et sur son engagement en faveur d'une diplomatie de dialogue.

A une époque où les concurrences stratégiques entre les grandes puissances sont exacerbées, la visite du Président XI va relancer les relations sino-françaises et européennes pour des interactions positives et une coopération mutuellement bénéfique. En outre, cette étape annonce une ère de collaborations renforcées qui promettent de bénéficier à La Réunion, en particulier dans les domaines économiques, culturels et éducatifs.



L'on peut dire que la décision du Général de Gaulle de rétablir les relations diplomatiques avec la Chine fut un grand progrès dans les relations internationales et ouvrant la voie en même temps à l'établissement des relations de la Chine avec d'autres pays occidentaux, suivi de sa réadmission à l'ONU en octobre 1971, alors même qu'elle fut l'un 5 pays fondateurs de cet organisme en 1945...

Depuis cette décision historique du Général de Gaulle, la Chine a toujours gardé un regard attentif, respectueux et amical sur les échanges avec la France. Pour les chinois, la France c'est tout à la fois le romantisme incarné par les œuvres de Victor HUGO, « Les Misérables » « Notre Dame de Paris », la grande révolution de 1789, mettant fin au régime féodal, représentée par « la liberté guidant le peuple »... qui ont inspiré ZHOU Enlai, CHEN Yi, DENG Xiaoping !

Et nous, Réunionnais d'origine chinoise, de la troisième à la cinquième génération, parfaitement intégrés dans la société réunionnaise, citoyens à part entière de la France et de l'Europe, il nous incombe de perpétuer et de fortifier les échanges entre la Chine et notre île.

